

Communiqué de presse

Auto Hall a clôturé avec succès l'augmentation de capital par affectation de dividendes exceptionnels ayant fait l'objet de la note d'information visée par l'Autorité Marocaine des Marchés de Capitaux (AMMC) le 7 avril 2016 sous la référence VI/EM/005/2016.

Les caractéristiques de l'augmentation de capital par affectation de dividendes exceptionnels en actions nouvelles sont les suivantes :

Nombre maximum à émettre	1 299 130 actions
Prix d'émission	92,6 dirhams
Valeur nominale	10 dirhams
Montant maximal de l'opération	120 299 438 dirhams

L'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 26 août 2015 a autorisé le Conseil d'administration et son Président à procéder à l'augmentation du capital par affectation de dividendes exceptionnels en actions nouvelles et à constater la réalisation définitive de l'opération.

Conformément aux conditions et modalités contenues dans la note d'information visée par l'Autorité Marocaine des Marchés de Capitaux (AMMC) le 7 avril 2016 sous la référence VI/EM/005/2016, le Conseil d'administration a tenu une réunion le vendredi 27 mai 2016 à 11 heures au km 12, autoroute Casablanca-Rabat pour constater l'opération d'augmentation du capital.

Le taux de souscription à l'augmentation de capital s'est élevé à 87%, soit 1 126 178 actions émises sur un maximum à émettre de 1 299 130 actions.

L'impact de l'opération sur les principaux actionnaires d'Auto Hall se présente comme suit :

Actionnaires	avant opération			après l'opération		
	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
- Sté AMANA	26 089 383	54,22%	54,22%	26 793 740	54,41%	54,41%
- LA CIMR	6 399 414	13,30%	13,30%	6 572 185	13,35%	13,35%
- Hakam Abdellatif Finance	4 822 488	10,02%	10,02%	4 952 685	10,06%	10,06%
Autres	10 808 505	22,46%	22,46%	10 927 358	22,19%	22,19%
Total	48 119 790	100,00%	100,00%	49 245 968	100,00%	100,00%

Ainsi, le capital social d'Auto Hall passe de 481 197 900 dirhams à 492 459 680 dirhams.

Les actions objet de la présente augmentation du capital seront cotées le 2 juin 2016 et seront cotées en deuxième ligne sous le code 203202. Les titres auront pour ticker 2ATHA.

Le Conseil d'administration tient à remercier tous les actionnaires qui, en souscrivant largement à cette opération, ont témoigné leur confiance à la société Auto Hall.